

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

- L'épreuve est ouverte aux concurrents licenciés ou non.
- Les équipes seront composées de 6 coureurs pour des relais de 5 à 12,7 km.
- L'âge minimum requis pour pouvoir participer à cette épreuve est de 16 ans.
- Les dossiers d'inscription sont à fournir pour le 24 septembre 2003 et doivent être adressés à la C.D.C.H.S.
- Le droit d'engagement s'élève à 24 € par équipe
- Le nombre d'équipes est illimité.
- Le dernier relais devra se faire par l'équipe au complet, soit les 6 relayeurs. (le temps est pris sur le 5^{ème} coureur de l'équipe)
- *La Bonne Humeur et l'Esprit Sportif sont de rigueur.*

ASSURANCE

L'organisation dégage son entière responsabilité pour tout accident et dégât matériel ou corporel (sauf responsabilité civile de l'organisateur).

RENSEIGNEMENTS

auprès de : Mlle. Manette LAGARDE - Tél. 03.87.66.57.00
et sur le site internet : www.couirenmoselle.com

RÉCOMPENSES

Primes aux premiers arrivants.

Tirage au sort avec de nombreux lots.

PARCOURS

- **Départ** : 14 h 30 de Château-Salins (Lycée Agricole)
- **Arrivée** : Folschviller (à partir de 17 h 00)

La distance à parcourir est de 44,7 km.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier l'itinéraire si de raisons indépendantes de leur volonté les y contraignent.

LES ÉTAPES

Etape N°1

CHÂTEAU-SALINS - PUTTIGNY 5,5 km

Etape N°2

PUTTIGNY - MORHANGE 12,7 km
Ravitaillement à Bellange au km 7,4

Etape N°3

MORHANGE - ÉTANG DE LA MUTCHE 5,8 km

Etape N°4

ÉTANG DE LA MUTCHE - GUESSLING 10 km
Ravitaillement à Viller au km 5,9

Etape N°5

GUESSLING - LELLING 5,7 km

Etape N°6

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer avant le 24 septembre 2003

C.D.C.H.S. - Mlle. Manette LAGARDE
14, rue Drogon - 57000 METZ

Responsable de l'équipe:

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Numéro de téléphone :

Signature :

Dénomination de l'équipe :

Catégorie : Masculine

Féminine

Mixte

(minimum 2 Féminines)

Composition de l'équipe :

NOM - PRÉNOM

N° de
licence

SEXE
M/F

	NOM - PRÉNOM	N° de licence	SEXE M/F
1.
2.
3.
4.
5.
6.

A la présente fiche d'inscription devra être jointe pour chaque coureur non licencié à la Fédération Française d'Athlétisme :

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.